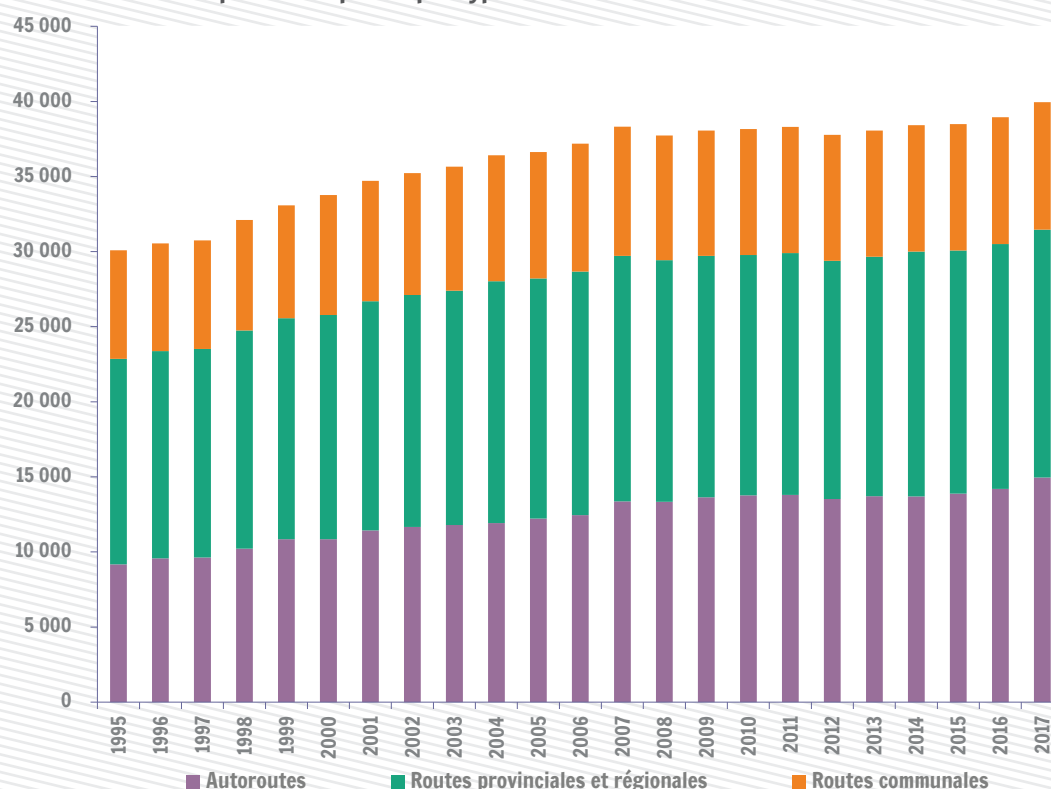


Transport routier

39,9 milliards

C'est le nombre de véhicules.km parcourus en 2017 sur le réseau routier régional. La Wallonie absorbe 39 % du trafic routier national (103,1 milliards de véhicules.km)

Nombre de véhicules.km parcourus par an par type de réseau routier (en millions de véhicules.km)



Sources : SPF-Mobilité et Transports, SPW Mobilité et Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Note : Chiffres basés sur les véhicules.km fournis par le SPW DGMI (sans détail par catégorie de véhicule)

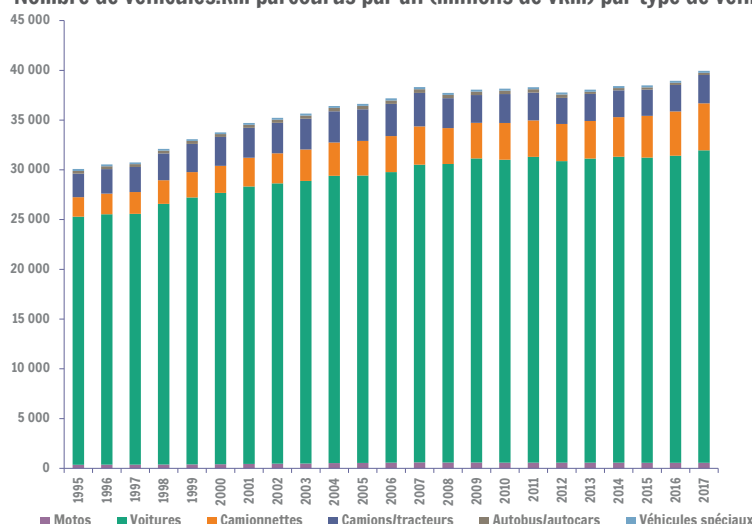
L'utilisation du réseau routier (transport international compris) s'est intensifiée depuis les années 90. Depuis 1995, elle a augmenté (+33 %) plus rapidement qu'au niveau belge (+29 %), la progression la plus importante en termes de véhicules.km est celle sur le réseau autoroutier (+63 %). Notons également que c'est le réseau autoroutier qui a capté 59 % de l'augmentation de trafic global tous réseaux wallons confondus entre 1995 et 2017.

L'impact et la stabilisation du trafic routier consécutif à la crise économique et financière de 2008 semble cependant s'estomper, le nombre de véhicules.kilomètres (tous véhicules et réseaux confondus) ayant progressé de 3 % en 2017 (+6 % depuis 2008) et davantage au niveau des autoroutes (+5 % en 2017, voire +12 % depuis 2008) ; notons également que, entre 2008 et 2017, le réseau autoroutier a capté 73 % de l'augmentation de trafic global tous réseaux wallons confondus.

Au niveau belge, le trafic routier régional wallon représente 39 % du trafic routier national. Sa répartition sur les différents types de réseau évolue sur la période avec une part des autoroutes en légère progression au fil du temps: 37 % du trafic étant pris en charge pour le réseau autoroutier et 41% par le réseau régional.

Transport routier

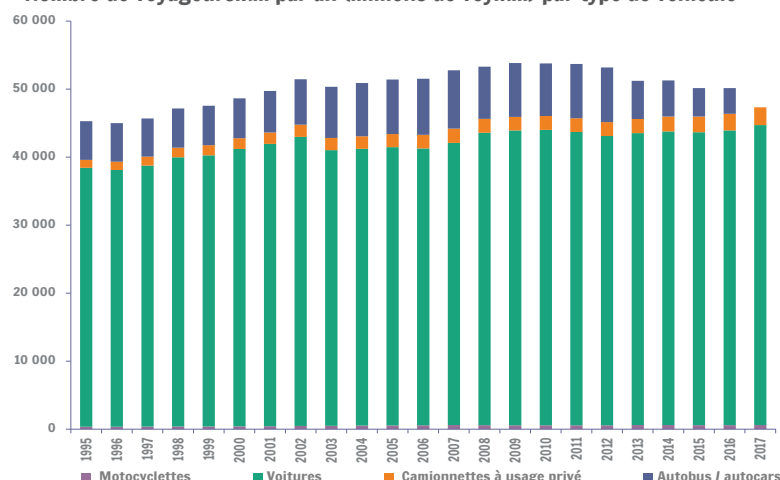
Nombre de véhicules.km parcourus par an (millions de vkm) par type de véhicule



La catégorie « voitures » progresse de 1 % en 2017 en termes de véhicules.km (+5 %/2008, +26 %/1995). Elle prend à son compte 63 % de l'augmentation du trafic total depuis 2008. La part des voitures particulières représente 79 % du trafic en 2017. Celle des catégories « camions-tracteurs » et « camionnettes » est de respectivement 7 % et 12 % (pour 10 % et 8 % en 2008). Notons la progression constante de la catégorie de « camionnettes » depuis 2014, conséquence possible de la taxe kilométrique pour les camions de plus 3,5 tonnes (2016).

Sources : SPF-Mobilité et Transports, SPW Mobilité et Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Nombre de voyageurs.km par an (millions de voy.km) par type de véhicule



La Wallonie comptait plus de 47,3 milliards de voyageurs.km parcourus effectués à titre de transport privé sur le réseau wallon en 2017, à savoir celui réalisé par les motos, voitures particulières et camionnettes. Le chiffre belge est d'un peu plus de 114,5 milliards.

Le chiffre s'élève à 50,1 milliards de voyageurs.km si l'on tient également compte du transport par autobus et autocars (non disponible en 2017). 86 % de ce chiffre est à attribuer au transport par voiture.

Sources : SPF-Mobilité et Transports, SPW Mobilité et Infrastructures ; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

L'ensemble des indicateurs sont basés sur les données de véhicules.km.

L'unité « voyageur ou véhicule.km » correspond au déplacement d'un voyageur ou véhicule sur une distance d'un kilomètre.

Le SPF-Mobilité a effectué le calcul de ces indicateurs jusqu'à l'année 2017 et ne remplit plus ce rôle depuis.

Sources : SPF-Mobilité et Transports sur base des données des régions ; Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Le calcul des véhicules-kilomètres a été effectué par le niveau fédéral sur la base de l'évolution des recensements de la circulation (dernières données 2010) et ensuite à partir de données issues d'une concertation entre les administrations régionales et le fédéral car les indicateurs relatifs au réseau routier relèvent à présent de la responsabilité et des compétences des régions (dernières données 2017). Aucune donnée plus récente n'est disponible en raison de problèmes méthodologiques et juridiques dans l'établissement de ces statistiques.

Pour en savoir plus :

http://mobilit.belgium.be/fr/mobilit/mobilit_en_chiffres/circulation_reseau_routier_belge

Personne de contact : Julien Juprelle (j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2024